

# La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



## L'identité collective

La référence du législateur d'aujourd'hui, c'est l'individu seul, égal à tous les autres individus de la Terre et identiquement détenteur de ce large éventail de droits qu'on appelle les droits de l'homme. Toute distinction ou spécification de langue, de culture, de religion, de sexe, de nationalité, de dons ne pourrait qu'entacher sa pleine humanité et serait de surcroît source d'inégalités.

Aussi, à chaque nouvelle loi qui les touche, les communautés familiale et nationale, dont le caractère hiérarchique contrarie le principe d'égalité, perdent un peu plus de leur substance au profit de l'individu.

«Au profit» n'est d'ailleurs qu'une façon de parler, car sur le fond cet individu reste invariablement, en toute chose et pour l'éternité, un animal social. Si le droit cède, la nature humaine demeure, et avec elle le besoin d'appartenance. Face à une carence dont même l'individu le plus fruste sent obscurément qu'elle l'affaiblit, on voit se constituer des identités collectives de compensation. C'est le cas de ces jeunes de banlieue qui recréent des collectivités locales. Leur identité se caractérise, à l'interne, par des rites claniques qui permettent au candidat de prouver qu'il est un homme et, à l'externe, par les affrontements avec des bandes territoriales concurrentes ou avec la police, qui n'est à leurs yeux qu'une bande parmi d'autres, simplement mieux armée. Certains ne se réfèrent même pas au nom du quartier, mais à un simple numéro postal. Renens, c'est 1020 (on dit «dix-vingt»), Bussigny c'est dix-trente. Il y a même des quinze-dix, à Moudon! A Praz-Séchaud, on tague «1010 te plante».

Dans le Canton, c'est pour l'heure assez folklorique. Dans certaines banlieues françaises, en revanche, l'appartenance au quartier colle à la peau des habitants dans la mesure où ils n'en sortiront peut-être jamais. La suppression du service militaire obligatoire a cassé leur seule relation avec la collectivité nationale.

Dans ces identités collectives restreintes et basiques, l'universalité humaine est réduite à peu de choses; c'est le particularisme qui domine, arbitraire et despotique.

On pourrait se dire qu'à l'inverse, l'identité mondiale est la plus différenciée, la plus civilisée, la plus universelle de toutes. C'est loin d'être le cas. La langue mondiale est un anglais utilitaire; la morale mondiale se limite au discours standard sur les droits de l'homme; l'art mondial se suffit des signes extérieurs de richesse; la Providence mondiale est celle de la main invisible; et la finalité mondiale n'est qu'une croissance matérielle sans fin. A tout prendre, la réaction tribale des zones de banlieue est incomparablement plus humaine, naturelle et, finalement, plus universelle que cette nébuleuse désincarnée de «citoyens du monde».

Une réaction au mondialisme plus profonde et structurée que celle de ces bandes locales, c'est celle des courants idéologiques européens qui se qualifient eux-mêmes d'«identitaires». Ainsi du «Bloc identitaire» français, devenu «Les Identitaires», dont le but, nous dit son site, est «la préservation de nos identités historiques et charnelles (local, national, civilisationnel)». Ce mouvement plaide pour «la France des régions dans l'Eu-

rope des nations». Il défend cependant des positions ethniques et culturelles plutôt que nationales. Autrement dit, il pense en termes d'Europe blanche d'abord et ensuite seulement de nation française. Il est, comme ses frères allemands, autrichiens, polonais, portugais, flamands, italiens, tchèques, opposé à la droite libérale comme à la gauche socialiste. Il est écologique et social. Il est évidemment opposé à toute immigration extra-européenne et à toute idée de multiculturalisme. L'identité s'affirme ici contre l'universalisme des droits de l'homme.

Leur action passe par le réseautage, les petits groupes, les interventions coup-de-poing, comme l'occupation du toit de la mosquée de Poitiers, il y a quatre ans. Ils ont participé à des élections communales ou régionales, mais surtout dans le but de se faire connaître.

Ils sont honnis par le monde officiel.

Sommes-nous des identitaires? Comme eux, nous donnons la plus grande importance à la filiation et aux traditions. Nous partageons leur sens de la durée et la priorité qu'ils donnent à la conquête des esprits sur la conquête des sièges. Nous approuvons leur rejet de la mondialisation, de la centralisation politique, de l'«ethnomasochisme» occidental et de l'immigration indéfinie conçue comme une compensation de notre fécondité insuffisante. Comme eux, nous dénonçons la confusion du temporel et du spirituel propre à l'islam, propre aussi au laïcisme.

Les identitaires, qui se situent idéologiquement dans le prolongement de la Nouvelle Droite des années 1970, sont en revanche mal à l'aise avec ce qu'on appelle «les racines chrétiennes de l'Europe». Ils voient probablement dans le christianisme l'origine de l'universalisme

qu'ils condamnent, lequel a engendré l'individualisme, l'égalitarisme, le mépris des différences et le rejet de la virilité au profit de la compassion, en un mot, la décadence européenne. Il y a sur ce point une confusion entre la religion chrétienne proprement dite et une dérive majeure de celle-ci, mais ce n'est pas notre sujet.

Il est en tout cas caractéristique que leur site et leur plaquette de présentation (huit pages fort bien faites) ne fassent aucune allusion au christianisme dans leurs considérations sur l'Europe historique et politique. Pourtant, sur ces deux points, comme en matière d'art, d'architecture, de droit et de philosophie, l'influence chrétienne fut principale. Aujourd'hui encore, partout en Europe, il en reste des éléments importants. Et c'est encore le christianisme qui a fondé le principe de la distinction du temporel et du spirituel, principe dont les identitaires proclament l'importance. Ils souffrent ici d'une tache aveugle qui marginalise leur mouvement.

De leur perspective européenne se dégage une conception assez floue de la nation en tant que réalité politique. De même, on note leur absence complète de souci institutionnel: de la nature et de la légitimité du pouvoir français, de ses origines et de ses limites, de la forme qu'il devrait prendre aujourd'hui, de la façon dont on devrait y accéder, pas un mot. Les Identitaires se contentent d'invoquer le principe équivoque de la subsidiarité. Pas un mot non plus sur les institutions souhaitables pour «l'Europe des nations». La forme des institutions, jusque dans leur moindre détail, est pourtant un élément essentiel de l'identité d'un peuple. Elle devrait être un souci majeur pour ceux qui font profession de rejeter le «système dominant».

Olivier Delacrétaiz

<sup>1</sup> www.bloc-identitaire.com

## Les lauréats de «La Feuille de Chêne»

Un concours de poésie française a été lancé à la fin de l'année dernière par la Fondation Marcel Regamey, sous le titre de *La Feuille de Chêne*. Les conditions du concours, à vrai dire assez strictes en ce qui concerne les formes fixes classiques, ont été publiées sous la forme d'un règlement que quiconque a pu consulter sur le site [www.feuille-de-chene.ch](http://www.feuille-de-chene.ch), ou plus simplement en lisant *La Nation* du 11 décembre 2015.

Ce concours a connu un vif succès: trente-trois contributions, toutes inédites, en provenance de toute la Suisse romande, ont été soumises à un comité de lecture – dont on rappelle que le poète Philippe Jaccottet, à Grignan, a accepté d'être le président d'honneur.

Le comité de lecture a décerné le Prix de *La Feuille de Chêne* à deux lauréats *ex aequo*, et non un seul, étant dans l'impossibilité de trancher entre deux

ensembles de poèmes d'égale valeur, et qui sont

- M. Edouard de Perrot, à Givrins, pour les poèmes qu'il a réunis sous le titre *Sur un air de luth*;
- M. Philippe Sudan, à Fribourg, dont l'œuvre a pour titre *L'Etat des lieux*.

La Fondation présente ses vives félicitations aux deux lauréats et se réjouit de voir leurs œuvres publiées.

La cérémonie de remise des prix de *La Feuille de Chêne* aura lieu le mardi 15 novembre 2016, à 17 heures, dans les salons du Cercle littéraire, place Saint-François, à Lausanne. Cette manifestation est publique, mais il convient, si l'on veut y assister, de s'inscrire préalablement au secrétariat du Cercle (021 312 85 02) jusqu'au 10 novembre 2016, à 18 heures.

Daniel Laufer

La rumeur affirme que les élections américaines seraient truquées par des hackers



C'EST SI GRAVE QUE ÇA NE PEUT AVOIR QU'UNE ORIGINE RUSSE!

OLB

# Un passé si présent

## Séminaire 2016 de la Ligue vaudoise

Cette année, la Ligue vaudoise a organisé un séminaire sur l'histoire. Le but était de réfléchir sur ses rapports avec la société en général, plus spécialement avec la politique et le monde académique d'une part, et d'autre part avec le grand public à travers l'enseignement scolaire et les ouvrages et revues de vulgarisation. Pourquoi faire de l'histoire? Quel sens cela a-t-il pour le politique, pour l'historien, ou pour les enseignants? Comment écrire l'histoire? Autant de questions qui ont été abordées par les six conférences du séminaire, réparties sur trois soirs de septembre. Ces questionnements étaient guidés par l'idée défendue par la Ligue vaudoise que l'histoire est un des fondements de l'identité. C'est grâce à notre histoire que nous savons d'où nous venons et que nous pouvons plus sereinement envisager notre futur.

### A quoi sert l'histoire?

Pour introduire le séminaire, M. Olivier Delacrétaz, président de la Ligue vaudoise, a rappelé la place que prend l'histoire dans le combat politique du mouvement. A quoi sert l'histoire? Un historien rigoureux répondra certainement qu'elle ne sert qu'à elle-même; connaître pour connaître, c'est la beauté de la science. Mais en politique, le point de vue est différent. Dans la recherche du bien commun, l'histoire a une réelle utilité. Elle est un phare pour le présent. Elle fournit des exemples du passé, qui sont autant d'encouragements à l'action. Elle témoigne des efforts sans relâche de nos aïeux pour le bien du Pays. En histoire, le temps est long, ce qui permet de prendre du recul sur le présent. Les évolutions politiques récentes peuvent paraître catastrophiques, toutefois nous les voyons peut-être d'un peu trop près. Des situations similaires ne se sont-elles pas déjà produites?

A sa lumière, l'histoire permet de mieux connaître le destin du Pays, de mettre en lumière les permanences et les changements. En connaissant l'histoire, on se rend compte qu'on ne peut pas s'en défaire. La page blanche, l'idée qu'une société puisse repartir à zéro sans tenir compte du passé, est un mythe qu'aucune révolution, même très violente, n'a pu réaliser. Le passé se mélange toujours au présent. Cette conscience permet d'aller mieux de l'avant, de chercher en soi la possibilité du changement, un changement qui soit en adéquation avec le caractère unique de la nation, façonné par son histoire. Enfin, M. Delacrétaz a rappelé que l'histoire ne va pas dans un sens bien déterminé. C'est le présent qui la continue chaque jour, avec ce qu'il contient de nos décisions et de nos actions. Alors pourquoi vouloir l'accélé-

rer, si on n'en connaît pas par avance la destination? Il vaut mieux vivre notre présent pleinement, ce bout d'histoire dont nous sommes les acteurs, notre âge d'or!

### Un ouvrage d'histoire cantonale à l'école?

L'école vaudoise ne bénéficie pas d'un manuel scolaire récent d'histoire cantonale. Mentionnons l'ouvrage de Mme Lucienne Hubler publié en 1991, qui n'a malheureusement pas reçu l'écho escompté<sup>1</sup>. En Valais, un livre à destination des classes a été publié à l'occasion du bicentenaire de l'entrée du canton dans la Confédération. Ce livre est intitulé *A chacun son histoire. 200 ans d'histoire en Valais*<sup>2</sup>, et couvre uniquement l'époque contemporaine, idée assumée dès le départ. Mme Delphine Debons, historienne indépendante, a été mandatée pour écrire ce manuel. La Ligue vaudoise l'a invitée à parler de sa démarche.

Sous l'impulsion du parlementaire Yves Fournier, l'idée d'un manuel d'histoire valaisanne a facilement été acceptée. Les difficultés se sont révélées au niveau de l'écriture elle-même. En premier lieu, cela a nécessité un effort de synthèse important. Le livre ne fait que 60 pages et contient beaucoup d'illustrations. Cet exercice implique des choix souvent difficiles qu'il faut ensuite justifier. Pour Mme Debons, il s'agissait aussi de garder une ligne neutre, alors qu'en histoire contemporaine les sujets traités sont souvent politisés. Il y avait aussi un équilibre à maintenir entre les deux parties du Valais. Du point de vue didactique, il fallait que l'ouvrage prenne une forme convenant à l'enseignement.

L'ouvrage a été publié en deux langues – la version allemande comporte quelques différences de contenu – et imprimé à 20'000 exemplaires, pour une large diffusion dans les classes. Mme Debons espère qu'il suscitera la curiosité des élèves et des enseignants, et qu'il sera utilisé. Du reste, la loi scolaire valaisanne demande aux enseignants de consacrer quelques cours à l'histoire de leur canton.

### Une Histoire vaudoise

Il y a environ une année, *La Nation* se faisait l'écho de la parution d'un nouvel ouvrage d'histoire vaudoise<sup>3</sup>, une coédition de la Bibliothèque historique vaudoise (BHV) et d'*Infolio*, intitulé *Histoire vaudoise*<sup>4</sup>. M. Antoine Rochat, directeur de la BHV, nous a livré quelques détails sur sa genèse. Le nouveau volume fait plus de 500 pages. De grand format, il est richement illustré. Plus de vingt auteurs y ont contribué, sous la direction de M. Olivier Meuwly. L'ouvrage a bénéficié d'un budget de 350'000 francs, pour un tirage de 4000 exemplaires.

Un nouvel ouvrage de synthèse s'imposait, vu les avancées dans la recherche depuis la publication du dernier volume de l'*Encyclopédie vaudoise* en 1973 et la parution du manuel *Histoire du Pays de Vaud* de Mme Lucienne Hubler en 1991. Il y a aussi les grands chantiers, par exemple routiers, qui ont fortuitement mené à de nouvelles découvertes archéologiques. En outre, on peut au-

jourd'hui aborder le XX<sup>e</sup> siècle vaudois avec la démarche critique de l'historien, ce qui n'avait pas été fait jusqu'à présent. Enfin, le référencement des archives et leur numérisation ont fortement progressé, révélant de nouvelles informations. L'entreprise n'en a pas moins été un véritable défi. Tout d'abord, il a fallu trouver les spécialistes pour couvrir toute l'histoire vaudoise, de la préhistoire à nos jours. Vingt auteurs, cela pose aussi des problèmes de cohérence. Les autres préoccupations étaient la coexistence entre les différentes sensibilités historiographiques et politiques et la variété des approches, thématiques et chronologiques. En conclusion, M. Rochat a montré que le nouvel ouvrage renouvelle l'historiographie vaudoise grâce à sa portée scientifique et aux nombreux documents inédits qu'il reproduit.

### A quoi sert l'historiographie?

Lors de son intervention, M. le professeur François Jequier nous a montré l'intérêt à porter au récit historique en tant que tel. L'historiographie est l'histoire de l'histoire. Cette discipline s'intéresse à l'évolution de l'interprétation des faits, à leur compréhension par les historiens à travers le temps. Elle prend en compte les différentes idéologies du moment et leur impact sur la manière de faire de l'histoire. L'historiographie pose les questions de la cause de la publication d'un récit en particulier, de son auteur, du lieu à partir duquel il écrit.

M. Jequier est parti du constat qu'il y a aujourd'hui un très fort attrait du public pour l'histoire. Le succès de Stéphane Bern avec son émission *Secrets d'histoire* en témoigne; plusieurs films historiques sont chaque mois à l'affiche. Chez les libraires, on ne compte plus les bandes dessinées dont l'intrigue se déroule pendant la Deuxième guerre mondiale. Autre phénomène, aujourd'hui, on commémore beaucoup, même le début de la Première guerre mondiale!

Selon le professeur, l'historien doit prendre conscience de cette tendance. Il doit se poser la question de ce qu'il peut retirer des historiographies précédentes. Comment ses prédécesseurs ont-ils raconté l'histoire? Sur la base de ce questionnement, M. Jequier a fait un tour d'horizon de l'historiographie française du vingtième siècle.

### L'histoire à portée de toutes les mains

Au début du troisième soir, M. Justin Favrod, journaliste, historien et rédacteur du mensuel d'histoire romande *Passé Simple*, nous a confié quelques impressions personnelles sur sa revue<sup>5</sup>, et quelques statistiques. Tout d'abord, mentionnons que l'entreprise va bien; les abonnés sont assez nombreux, environ 2000, qui payent un abonnement de 90 francs par année. Une des particularités du journal est que son budget est à 97% constitué par les revenus de l'abonnement. Il est donc possible de faire des publications journalistiques rentables!

Quant au contenu, M. Favrod nous a assuré n'avoir pas de problème pour trouver des sujets. La plupart du temps, les auteurs viennent naturellement à

lui avec leurs propositions. Parmi eux, il y a beaucoup de non-professionnels de l'histoire. M. Favrod s'étonne d'ailleurs qu'il n'y ait pas plus de professeurs d'université intéressés à partager avec un large public leurs découvertes. Car une grande partie des abonnés sont des personnes a priori éloignées des milieux académiques. Le public est moins exclusif que dans les colloques ou autres événements universitaires. La revue *Passé Simple* est donc un succès, qui répond à une réelle demande de vulgarisation de l'histoire des cantons romands.

### Le Canton de Vaud raconté à Leila, Béchir et Jean-Louis

M. Jean-Blaise Rochat, depuis la Dent de Vaulion, présente le Canton à ses élèves. Pour les emmener là-haut, cela n'a pas été sans peine. Dans le Jura, à quelques dizaines de kilomètres à vol d'oiseau de chez eux, ces adolescents de l'Ouest lausannois sont complètement dépaysés. *Y a-t-il vraiment des gens qui vivent ici, dans cet alpage?*

La Dent de Vaulion est un poste d'observation idéal. Devant soi, on voit le Pays de Vaud qui s'étend jusqu'au massif des Diablerets. Sur la gauche, il y a la frontière avec le canton de Fribourg. Si l'on se retourne, il y a la France, plus précisément la Franche-Comté. De l'autre côté du lac Léman, c'est la Savoie. Toutes ces régions ont une histoire à raconter, qui remonte parfois à plusieurs siècles. Ces histoires donnent corps à ces territoires. Elles leur confèrent leur identité. M. Rochat fait prendre conscience à ses élèves du lien étroit entre le lieu où ils vivent et une riche histoire. Il leur apporte ainsi une culture commune, malgré leurs origines variées. Ils parlent tous le français, écoutent la même musique, s'habillent semblablement. Ces trois notions d'histoire, de territoire et de culture forment une identité particulière, réalité à laquelle chaque personne installée dans le Canton de Vaud devrait pouvoir se rattacher.

M. Jean-Blaise Rochat, avec son exposé final, a transmis son enthousiasme. Faire connaître le Canton de Vaud, voilà une tâche que doit accomplir un enseignant, et pas seulement envers les étrangers fraîchement installés; de nombreux petits Vaudois connaissent mal leur Canton. La prise de conscience de l'identité collective est un facteur important d'intégration. Pour les étrangers, c'est en leur enseignant notre histoire, notre culture, en leur faisant connaître notre Pays, bref en leur montrant que nous croyons en nous-mêmes que nous les convaincrions qu'il fait bon vivre chez nous.

### Jean-François Pasche

<sup>1</sup> Lucienne Hubler, *Histoire du Pays de Vaud*, Lausanne, LEP, 1991.

<sup>2</sup> Delphine Debons, Yves Fournier, *A chacun son histoire. 200 ans d'histoire en Valais*, 2015. Disponible en ligne: [www.achacunsonhistoire.ch](http://www.achacunsonhistoire.ch).

<sup>3</sup> *La Nation* N° 2033.

<sup>4</sup> Olivier Meuwly (dir), *Histoire vaudoise*, Lausanne, Infolio, BHV, 2015.

<sup>5</sup> *La Nation* avait signalé son lancement en février 2015 (n° 2012).

## La Nation

### Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier  
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)  
Fax 021 312 67 14

[courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)  
[www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

# Une leçon de fédéralisme

**A** l'heure où nous mettons sous presse, le David wallon tient toujours bon face au Goliath européen au sujet de la conclusion du traité CETA avec le Canada. Quelle qu'en soit l'issue, ce bras de fer aura suscité une floraison d'articles, dont celui remarquable de Romaric Godin paru le 24 octobre sur le site de *La Tribune*<sup>1</sup>. En voici de larges extraits :

*Haro sur la Wallonie! Jusqu'ici, la très discrète entité fédérale belge n'intéressait à peu près personne en dehors des frontières du Royaume des Belges. Mais depuis que son parlement a refusé d'accorder au gouvernement fédéral belge le droit de signer le traité de commerce entre l'Union européenne et le Canada (Ceta), elle est devenue «l'ennemi public numéro un» des dirigeants européens. Ce lundi 24 octobre, l'ancien premier ministre belge Elio di Rupo, lui-même ancien ministre-président de Wallonie, a dénoncé les «pressions invraisemblables» sur l'actuel chef du gouvernement wallon, Paul Magnette.*

## N'avouez jamais

La pétition de soutien à la lettre ouverte à Mme Lyon de trente enseignants du Collège de Prilly en est à plus de 1600 signatures, attestées par un notaire. M. Alain Bouquet, directeur général de l'enseignement obligatoire, a classé le tout d'un dédaigneux «j'en prends acte», façon de dire *ça me touche un neurone sans faire bouger l'autre*.

C'est dans la même perspective dilatoire qu'il a commenté: «C'est une démarche certes démocratique, mais facile», ajoutant qu'«il faut rappeler que la LEO a une légitimité démocratique encore plus forte.»

D'abord, signer de son nom un texte aussi dur envers les autorités dans l'ambiance de surveillance propre au Département n'est, contrairement à ce que prétend M. Bouquet, pas facile du tout. Ces trente courageux, et ceux qui les accompagnent, méritent plus qu'une accusation gratuite de facilité.

Quant à la «légitimité» insuffisante de la pétition, s'il est vrai qu'un vote populaire est plus contraignant qu'une simple pétition, M. Bouquet compare l'incomparable. D'un côté, il y a le peuple vaudois qui, au travers d'une campagne aussi brutale que mensongère, a été dupé par le Département, le parti socialiste et ses seconds couteaux radicaux (oh, le député radical Marc-Olivier Buffat bécotant Mme Lyon le soir de la courte victoire de la LEO!). De l'autre, il y a plus de 1600 enseignants qui ont expérimenté quotidiennement, durant trois ans, la mise en œuvre du nouveau système et qui en tirent des conclusions inquiétantes qu'ils font connaître à la population. Si la légitimité est inséparable de la vérité, elle est, dans ce domaine, plus proche des pétitionnaires que des votants du 4 septembre 2011.

Faisant flèche et feu de tout bois, M. Bouquet a ensuite reproché à la cheville ouvrière de la pétition, Mme Christine Renaudin, de ne pas être pourvue des titres académiques qui lui permettraient de se dire enseignante. M. Philippe de Vargas, ancien directeur de l'Élysée, l'a défendue publiquement avec une belle énergie et, autant que nous puissions en juger, de bons arguments. Ce qui est

*[...] Comme toujours en pareil cas, lorsqu'un membre de l'UE fait connaître sa différence, l'UE est tentée d'avoir recours à des pressions non exemptes d'un certain mépris. Après avoir tenté d'amaïdouer les Wallons par de vagues promesses contenues dans une non moins vague «déclaration interprétative» du traité, les autorités européennes ont eu recours à un ultimatum, laissant 24 heures au gouvernement de Namur pour changer sa position. En vain.*

*Le concert des plaintes s'est alors engagé pour pointer du doigt une simple région capable de damer le pion à la «volonté générale» européenne qui, elle, souhaiterait ardemment le Ceta. Les comparaisons se sont multipliées: laisserait-on la Seine-et-Marne bloquer une loi française? 500 millions d'Européens peuvent-ils se laisser dicter leur sort par une poignée de Belges irréductibles à la grande marche de la mondialisation?*

*Ces propos traduisent en réalité surtout une incompréhension de la réalité*

sûr, c'est qu'au formalisme académique du chef de la DGEO, la population et particulièrement les parents qui s'approprient à envoyer leurs enfants à l'école préféreraient une autocritique loyale et approfondie, complétée par la liste des mesures correctives que le Département entend prendre de toute urgence.

Quant aux syndicats d'enseignants, M. Gilles Pierrehumbert, de la Société vaudoise des maîtres secondaires, s'est contenté de se défausser: «J'imagine que, parmi les signataires, il y a autant de nostalgiques de l'initiative "Ecole 2010" que de partisans de l'école selon Freinet ou Summerhill.» On ne voit pas très bien le rapport. On suppose qu'il s'essaie à l'ironie pour donner un tour frivole à l'affaire. Mais les enseignants attendent autre chose d'un syndicaliste lorsqu'ils se plaignent d'un système qui les met dans l'impossibilité d'exercer correctement leur métier.

Ce déni éhonté et méthodique des évidences, accompagné d'une fuite vertigineuse en avant, c'est le recours ultime de ceux qui se sont avancés trop loin dans l'erreur pour faire marche arrière. Murés dans un autisme à demi conscient, ils tiennent leurs positions. Disciples d'Emile Coué (1857-1926), créateur de la prophétie autoréalisatrice, ils sont persuadés qu'un fait nié assez longtemps ne peut que disparaître.

Et c'est encore dans ce même esprit, qui chuchote «pas de bruits, pas de vagues», que les partis et leurs candidats ne parlent que de manœuvres électorales, observant sur le fond de la question un mutisme qui devrait leur faire honte.

L'éjection de Mme Lyon et l'élection de son successeur ne sont que les étapes marginales d'un changement de fusible. Le dispositif entier reste en place. Les pétitionnaires doivent envisager de renforcer leur action, en particulier de dépasser la critique du comportement de Mme Lyon pour s'occuper du fond même de l'idéologie réformatrice qui leur fait des misères depuis tant d'années, ou alors rentrer dans le rang.

O. D.

<sup>1</sup> 24 heures du 16 octobre dernier.

constitutionnelle belge. La Wallonie, comme les autres entités fédérales de la Belgique, formée de trois régions et de trois communautés, dispose de la compétence commerciale garantie par la Constitution. Pourquoi ne devrait-elle pas faire usage de cette compétence pour refuser ce qui déplaît à sa majorité parlementaire?

*On peut s'en désoler, mais la Belgique, Etat membre de l'UE, est ainsi constituée et c'est le fruit de longues discussions, voulu du reste par les Flamands libéraux. Ce partage des responsabilités a été la condition de la survie de la Belgique. [...] Car le compromis belge a donné la parole à la région wallonne. Cette dernière en fait logiquement usage. Or, rien n'est plus logique que le fait qu'un Etat se soumette à ses propres règles constitutionnelles et que son comportement dans l'UE en découle.*

*L'argument de la «petite région» qui bloque tout n'est donc pas tenable. C'est, du reste, le propre des vrais Etats fédéraux que de donner des pouvoirs démesurés à des petits ensembles disposant de particularités fortes. C'est ainsi que l'on «compense» la dilution des Etats fédérés dans l'ensemble plus vaste.*

*[...] En réalité, le blocage wallon irrite l'Europe pour plusieurs raisons. D'abord,*

*parce qu'il met au jour les failles de la construction européenne. L'UE donne en effet de fait un pouvoir considérable aux petits Etats, mais ne tolère pas qu'ils en usent. [...]*

*Peut-on imaginer de telles pressions sur la Cour constitutionnelle de Karlsruhe si cette dernière avait interdit au gouvernement allemand de signer le traité? On aurait immédiatement rouvert les négociations. Or, dans la logique institutionnelle de l'UE, le refus allemand a exactement le même poids que le refus belge ou maltais. Le problème, c'est que l'UE n'accepte pas cette réalité. Elle s'efforce de tendre en fait vers un «Etat fédéral», qui, en réalité, serait un Etat centralisé qui dissoudrait les volontés nationales dans une vaste volonté générale européenne. Mais, comme elle est incapable d'imposer cet objectif en raison de la résistance des peuples et des Etats, elle tente de contourner la réalité institutionnelle, souvent par des pressions sur les Etats isolés qui tentent d'exercer leurs droits. C'est cette ambiguïté insoluble pour l'instant que l'affaire wallonne met une nouvelle fois en avant. [...]*

Réd.

<sup>1</sup> <http://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/ceta-la-wallonie-mauvaise-conscience-de-l-ue-610556.html>

## Sortir du nucléaire, mais sans précipitation

Le peuple et les cantons se prononceront le 27 novembre sur une initiative populaire intitulée «Sortir du nucléaire». Le titre constitue une habile manipulation, car la Suisse a déjà décidé de sortir du nucléaire après l'accident de la centrale de Fukushima en 2011. Ce que demande l'initiative, c'est l'arrêt *immédiat* de trois des cinq centrales nucléaires suisses (Beznau I et II et Mühleberg) et la mise hors service des deux autres en 2024 (Gösgen) et 2029 (Leibstadt). Il faudrait ainsi remplacer environ 15% de la production d'électricité helvétique dès l'année prochaine, et 40% d'ici une douzaine d'années. Les «nouvelles énergies renouvelables» (éolien, solaire, etc.) n'étant pas encore capables de produire autant, il faudrait dans l'immédiat importer davantage de courant étranger – produit en partie par des centrales nucléaires, ou à gaz, ou à charbon. Une telle stratégie ne serait donc pas tout-à-fait «propre», et surtout elle placerait la Suisse dans une situation de dépendance accrue vis-à-vis de l'étranger: notre approvisionnement en électricité dépendrait en partie de la bonne volonté politique des Etats

étrangers, mais aussi de leur capacité à produire plus de courant qu'ils n'en consomment.

Si l'on refuse cette initiative, la Suisse sortira aussi du nucléaire, mais en laissant les centrales actuelles terminer leur cycle de vie (celle de Mühleberg, représentant environ 5% de la production suisse, sera déjà arrêtée en 2019 par choix commercial de son exploitant). Ce répit de quelques années – on ne le chiffre pas de manière précise – n'apportera pas de solution miraculeuse mais laissera un peu plus de temps pour développer d'autres sources de production (centrales à gaz, installations éoliennes en Suisse ou à l'étranger). Le risque d'accident, pendant ce délai supplémentaire, ne sera pas plus grand qu'il ne l'a été depuis la mise en service de la première centrale en 1969.

La stratégie officielle apparaît plus raisonnable que celle, purement émotionnelle, véhiculée par l'initiative «Sortir du nucléaire». Cette dernière mérite donc d'être rejetée.

P.-G. Bieri

### Entretiens du mercredi

Ces entretiens ont lieu le mercredi à 20h dans nos locaux de la place Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne. Ils sont publics. L'entrée est gratuite.

**9 novembre:** «Le transhumanisme», avec Lionel Hort, rédacteur à *La Nation*.

**16 novembre:** «La reconnaissance des communautés religieuses», avec Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud.

**30 novembre:** «La Gauche et la Droite, hier, aujourd'hui, demain», avec Olivier Meuwly, historien.

Informations sur [www.ligue-vaudoise.ch/mercredis](http://www.ligue-vaudoise.ch/mercredis)

# Charles Henri Rodolph Duterreaux

Le décès de Paul Hugger que j'ai appris par *La Nation*<sup>1</sup> m'a fortement attristé. J'ai commencé mes études d'ethnologie régionale européenne à l'époque où il enseignait comme professeur à l'Université de Zurich. Je me souviens qu'à l'occasion de la sortie simultanée dans les trois langues de son livre *Les Suisses: Modes de vie, traditions et mentalités* en 1992 a paru le long entretien que Bertil Galland a eu avec le directeur de ce vaste ouvrage. C'est suite à cette lecture que j'ai décidé de me lancer dans les études d'ethnologie européenne.

L'approche de Hugger n'était pas strictement scientifique. Imprégné de littérature et de poésie, il était hautement préoccupé par la disparition des formes anciennes de vie commune basée sur les métiers manuels et artisanaux. Les descriptions méticuleuses de la vie des bergers et des paysans de montagne dans *Le Jura vaudois* mettaient en lien les communautés anciennes avec les changements de la société actuelle. Il était conscient du fait que les formes de vies anciennes allaient disparaître et voulait témoigner de leur existence en leur donnant une voix.

Cependant, penser que les recherches de Hugger étaient exclusivement focalisées sur les vies traditionnelles serait une erreur. Il s'est également penché sur les villes et les mutations des mœurs causées par l'urbanisation. Un des derniers cours qu'il donnait à l'Université était consacré à l'ethnologie des villes. Il y présentait plusieurs travaux sur la vie de quartier.

Je n'ai pas eu la chance de terminer mes études sous sa direction. Il a pris sa retraite peu après mes débuts dans la faculté. Et j'ai dû faire l'expérience assez douloureuse de son successeur qui prenait systématiquement le contre-pied. Cela doit être une manie académique impossible à déraciner que celle de vouloir à tout prix se démarquer de son prédécesseur, *a fortiori* quand celui-ci sortait du lot. Quoi qu'il en soit, son successeur, qui était un structuraliste et formaliste scientifique invétéré, tenait à opérer une rupture, ce qui avait pour résultat qu'on ne pouvait plus prononcer le nom de Hugger sans s'exposer au soupçon d'être fantaisiste. La science se doit d'être froidement objective, sans parti pris, et surtout affranchie de littérature, telle était la nouvelle donne diamétralement opposée à l'ancienne.

Suite à un travail de séminaire que je lui ai soumis, Paul Hugger m'a offert un livre assorti d'une carte d'encouragement: *Moi Charles Henri Rodolph Duterreaux, enfant vaudois de la Révolution française* qui contient les souvenirs authentiques de l'auteur<sup>2</sup>. Comme Hugger l'explique dans sa préface, il a débusqué le manuscrit de Charles Duterreaux dans une brocante. Né à Cudrefin en 1788, l'auteur passa son enfance à Yverdon. En 1807, il fut envoyé chez un oncle à Marseille pour apprendre le commerce. Il voyageait beaucoup dans «l'Europe sans frontière de Napoléon», voyages souvent périlleux et forcés par les événements politiques de ce début du siècle mouvementé dont il fait le récit dans ses mémoires écrites en 1858. De retour

dans son pays natal, Duterreaux fut juge et accusateur public au Tribunal d'Yverdon et fondateur de la Caisse d'épargne de la même ville.

Publié par le groupe *Ethno-Doc* dont Hugger était un des cofondateurs, le livre fait partie de la collection *Ethno-Poche*. Epaulée à ses débuts par la Société suisse des traditions populaires (SSTP), elle édite des textes inédits. Le but en est de «faire sortir de l'oubli et de mettre à disposition d'un large public toutes sortes de témoignages de personnages connus ou inconnus, qui apportent un éclairage original sur divers aspects de la société». Initialement à vocation helvétique, la collection publiait des documents «d'histoires vécues» en allemand et en français. Elle continue de paraître mais les publications se poursuivent à présent exclusivement en français.

Quel est l'intérêt des notes autobiographiques qui n'étaient probablement jamais destinées à la publication mais seulement à l'usage des membres de la famille? Sans prétention littéraire, le texte de Duterreaux se donne à l'état brut et parvient à nous capter par sa vivacité. Mais surtout, à travers le récit personnel de sa vie, il dresse un portrait

intime, une vue intérieure et pour ainsi dire inconsciente de son époque. A un moment donné, Duterreaux écrit: «Je ne fais pas ici l'Histoire de la France en 1815, je fais la mienne quand même elle offre moins d'intérêt.» Je ne pense pas que donner la parole non pas à ceux qui faisaient l'histoire mais à ceux qui la subissaient, les hommes ordinaires, les paysans, les travailleurs, les notables, etc. offre moins d'intérêt, bien au contraire. D'autant plus que Duterreaux nous rappelle des faits aujourd'hui largement oubliés par les manuels d'histoire.

Paul Hugger croyait beaucoup à la force des histoires de vies ordinaires. Il était conscient que la mémoire vivante donnait souvent une vue plus complexe et plus dynamique des événements historiques que tous les livres d'histoire et tous les dictionnaires du monde réunis. Ses recherches contribuent à la sauvegarde d'un patrimoine méconnu et à la mémoire de la vie des siècles passés.

Lars Klawonn

<sup>1</sup> *Souvenirs de Paul Hugger, révélateur des Vaudois à eux-mêmes* par Yves Gerhard, n° 2053, 16 septembre 2016.

<sup>2</sup> Charles Duterreaux, *Moi, Charles Henri Rodolph Duterreaux, enfant vaudois de la Révolution française*, Editions d'En Bas, 2001, 87 pages. Le livre devrait toujours être disponible.



## Boucherie au-delà de la Méditerranée, haricots en deçà

Qu'est-ce qui pourrait bien passionner les Vaudois cette semaine? Alep martyrisée par les bombes russes? C'est un peu loin. Mossoul? C'est loin aussi, et les bombes y sont américaines, humanitaires et démocratiques. La «jungle» de Calais, dont les occupants viennent d'être dilués sur tout le territoire français pour calmer les électeurs et laisser de la place à de futurs nouveaux arrivants? Pas très glamour. Les élections américaines, avec le dilemme entre une gentille peste et un méchant choléra? Ce choix effraie les braves gens. En fait, le seul sujet dont on parle en ce moment, par ici, c'est la reprise du Buffet de la gare de Lausanne par une chaîne de restaurants végétariens.

### LE COIN DU RONCHON

Ceux qui, comme nous, ont leurs habitudes dans quelque autre établissement de la capitale, autrement plus sympathique et où la viande ne manque pas, peinent à s'enthousiasmer pour cette indignation collective. D'abord parce que, précisément, elle est un peu trop collective. On ne râle bien que quand on râle seul. Ensuite parce que ce petit pas supplémentaire dans la grande marche vers la décadence n'est que la conséquence de tous ceux qui l'ont précédé et que nous avons tolérés. Les commissaires du Progrès sanitaire nous y ont préparés depuis des années,

en nous assénant des études sur l'impact environnemental de la viande, des mises en garde contre sa nocivité éventuelle et des reportages sur l'horreur des abattoirs. Qu'avons-nous fait, durant tout ce temps, pour défendre notre bifteck? Depuis des années, notre société secrète des végétariens ascendant véganes; comment s'offusquer maintenant que les restaurateurs s'adaptent à cette nouvelle génération d'estomacs fragiles?

Sans doute cette position trahit-elle un coupable excès de libéralisme en matière de nourriture. Tant qu'on nous permet de manger quelque part ce que nous aimons, nous ne voyons pas l'utilité d'empêcher les autres de se nourrir de ce dont nous ne voulons pas: graines, tofu, insectes, légumes.

Le problème viendra à l'étape suivante, lorsque la Ville de Lausanne, après avoir prohibé toute forme d'alcool, de sucres et de mets salés, interdira aussi la consommation de viande – d'abord dans les restaurants, puis dans les cuisines privées – pour réduire les coûts de la santé et l'empreinte écologique de l'humanité. Des gendarmes viendront inspecter nos réfrigérateurs et soulever soupçonneusement le couvercle de nos casseroles. Pour les pauvres hères qui n'auront pas réussi à se convertir au «tout végétal», la Municipalité fera aménager un local discret pour qu'ils puissent se livrer à leur vice honteux à l'abri des regards.

Les Français étaient des veaux, les Vaudois seront de paisibles herbivores. Ce sera le début des haricots, et les carnotzets seront rebaptisés végétatzets.

## A propos du Buffet de la gare

Ecrivain et député popiste au Grand Conseil, M. Julien Sansonnens est une figure atypique de la gauche vaudoise. Nous publions ici des morceaux choisis – tout aurait pu être pris! – de sa chronique dans *Le Temps* du 14 octobre dernier. Il y regrette la disparition du Buffet et identifie le nœud du débat: l'opposition entre deux modèles à la fois de sociabilité et de société.

*Le Buffet de la gare de Lausanne, notre Train bleu à nous, mais si!, fera donc place à un fast-food, et tout ce que Lausanne compte de gens qui comptent s'en extasie. [...]*

*Il est désormais souhaitable qu'un établissement proposant aussi bien de la viande que des plats végétariens (salades, fondue, pâtes...) soit remplacé par un établissement ne proposant plus que des plats végétariens; du libéralisme on gardera donc les délocalisations d'entreprises, les «golden» parachutes et le glyphosate – pour ses éventuels «bons côtés», à commencer par la liberté de choisir ce qu'on mange, on repassera.*

*Aujourd'hui, il est devenu souhaitable qu'un établissement où l'on pouvait prendre le temps de s'asseoir, de respirer, où l'on pouvait même trouver un plaisir improductif – et donc scandaleux – à attendre, soit remplacé par un snack de luxe que l'on fréquentera en courant, entre deux trains bondés et en retard. [...]*

*Il faudrait faire le procès de cette diversité dont se gargarisent les tenants*

*du progrès frelaté, eux qui n'apprécient rien de plus que de se retrouver hermétiquement entre soi: qu'on pénètre dans n'importe lequel de ces «lounges» prétentieux qui ont remplacé les derniers bistros populaires, qu'on franchisse la porte de n'importe lequel de ces brunch-du-dimanche, et l'on ne peut être que frappé par l'homogénéité de la clientèle qui s'y autocélèbre: urbaine, éduquée et aisée. [...]*

*Surtout, l'endroit suait la tradition et le patrimoine par tous les pores de ses parois boisées. On s'y souvenait de l'histoire, on y célébrait, non sans distance, une certaine vaudoisité (le portrait du Général Guisan, le papet...) devenue inconvenante en période d'orgie mondialiste et de libéralisation des marchés.*

*Et puis le Buffet évoquait cette époque invraisemblable où l'on était attentif aux nappes blanches, aux fresques un brin kitsch contre les murs; en clair il était devenu hors du temps, ce qui relève désormais, à l'heure du dopage et du burn-out érigés en norme, de la pure et simple provocation (l'idéologie dominante réserve, je crois, l'adjectif «rance» à cet attachement du peuple à son passé).*

*Le buffet comme symbole renvoyait avec insolence à cet hier décrété obsolète, quand les gares n'avaient pas encore été transformées en vastes galeries marchandes si helvétiques, propres, vidéosurveillées et donc mortes. [...]*

Réd.